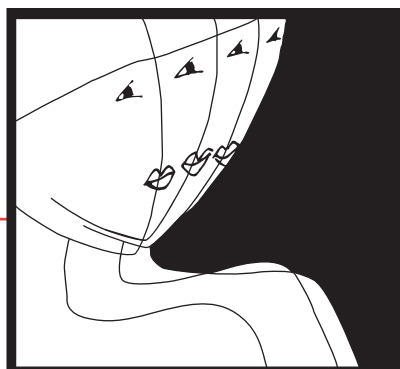


REVUE BIMESTRIELLE
CENTRE D'INFORMATION
ET D'ÉTUDES
SUR LES MIGRATIONS
INTERNATIONALES

MIGRATIONS

SOCIÉTÉ



CIEMI

**La crédibilité des
politiques d'immigration
à l'épreuve
des sans-papiers**

**Regards croisés sur
les corps à corps
migratoires**

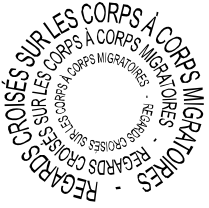
Vol. 21, n° 126
novembre - décembre 2009



DOSSIER

**Regards croisés sur les corps à corps
migratoires**

Dossier coordonné par Stéphanie Nann



LA VICTIME MISE EN SCÈNE : REPRÉSENTER LE TRAFIC À DES FINS D'EXPLOITATION SEXUELLE ?

Nicolas LAINEZ *

J'ai photographié la traite des personnes¹, la prostitution et le sida en Asie pour le compte d'organisations internationales ou non gouvernementales entre 2000 et 2004. Ma première immersion dans le tristement célèbre quartier de prostitution Falkland Road à Mumbai (Bombay), à l'âge de 25 ans, a été vécue comme un choc qui m'a précipité dans le photojournalisme militant. Les sujets ainsi produits ont été diffusés dans des aéroports, des galeries d'art, des centres commerciaux ou par le biais de livres et de campagnes de dénonciation. L'objectif était de sensibiliser les publics européen et asiatique au phénomène de la traite des personnes et de l'exploitation sexuelle. Fidèle à la tradition de la photographie documentaire dite "humaniste" et inspiré par le célèbre photographe américain Eugène Smith ou par les vedettes de l'agence Magnum, j'ai toujours essayé de prendre des photos au cœur de la vie, en évitant les mises en scène ainsi que le voyeurisme. Le but était de raconter l'histoire des femmes et des enfants qui font l'objet d'une mise en vente ou qui exercent la prostitution en Asie.

Après plusieurs années de terrain, ces images ont commencé à se décolorer, à perdre du sens, à se ressembler toutes entre elles. Comment se

* Doctorant en anthropologie sociale, École des Hautes Études en sciences sociales, Laboratoire d'anthropologie sociale, Paris.

Cette contribution doit beaucoup aux commentaires et aux relectures de Marie-Élisabeth Handman, Mathilde Darley et Jérémy Jammes. Que tous soient ici remerciés. Une traduction en espagnol de cette contribution a été publiée sous le titre "¿Representar la explotación sexual?. La víctima puesta en escena" *Revista de Antropología Social*, n° 18, 2009, pp. 297-316. Une version en anglais est en cours de publication dans ZHENG, Tiantian (Ed.), *Anti-trafficking, human rights, and social justice*, New York : Routledge Publisher, à paraître en 2010.

1. La "traite" des personnes relève d'une logique d'exploitation dont la victime n'est que plus ou moins consciente. Elle n'implique pas nécessairement le franchissement d'une frontière et elle ne saurait se réduire à un simple échange commercial. Les caractéristiques mises en avant sont la coercition, la tromperie, la violence et les abus tant d'ordre physique que psychologique. Par ailleurs, le terme "trafic", employé dans l'expression "trafic d'êtres humains", a, quant à lui, une connotation marchande. Il désigne un échange illicite, une activité commerciale, un commerce de biens ou de services illégaux. Il est plus un moyen, le franchissement d'une frontière en échange d'une rémunération, qu'une fin en soi.

faisait-il que des prostituées thaïlandaises, birmanes ou cambodgiennes aient toutes la même histoire ? Sans cesse revenait le même cliché représentant une victime. La répétition du même récit émanant des acteurs photographiés ou des représentants des organisations non gouvernementales (ONG) venues les prendre en charge, mais aussi la demande itérative de ces dernières comme des médias pour une même photographie illustrant un même témoignage laissent présager l'existence d'une représentation communément partagée de l'enfant sexuellement exploité et vendu. La question que soulève la présente contribution s'est alors posée tout naturellement : comment expliquer qu'un narrateur puisse reproduire mécaniquement un même témoignage, celui de la victime, des années durant, inconsciemment ou non, sans que cela pose problème ? Quels sont la chronologie, les ressorts et les enjeux de cette représentation, aussi émotive que critiquable ?

Dans un premier temps notre contribution offrira un aperçu chronologique du phénomène de l'exploitation sexuelle des mineurs en Asie du Sud-Est. La représentation victimisante et fortement émotive du mineur vendu et prostitué sera ensuite analysée, ainsi que l'expression de la mise en scène dont fait l'objet le corps souffrant. Dans un deuxième temps nous verrons que cette représentation s'inscrit dans ce que Luc Boltanski appelle « *la politique de la pitié* »², qui consiste à montrer « à distance » un rassemblement de victimes à un spectateur. La plupart du temps cette mise en scène engage un tiers agent, bienfaisant ou bourreau, dont la fonction est de renforcer l'indignation et le conséquent appel à engagement du spectateur.

La victime mise en scène

L'étude des représentations de la prostitution infantile ou de la traite d'enfants en Asie du Sud-Est dévoile l'existence d'une représentation commune de la victime de l'exploitation sexuelle. Les campagnes de dénonciation ciblant dans un premier temps le tourisme sexuel qui implique des enfants, puis la traite, ont massivement eu recours à des récits stéréotypés. Ces derniers, souvent anecdotiques, simplificateurs et larmoyants, ont participé à l'élaboration d'une image de la victime dont le témoignage a été présenté comme la preuve irréfutable d'un fait de société considéré comme alarmant et intolérable.

2. BOLTANSKI, Luc, *La souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*, Paris : Éd. Métailié, 1993, 288 p.

• **L'enfant "prostitué"**

Dans les années 1990, les représentations visuelles produites par les médias ou les ONG renvoient une image homogène de l'enfant asiatique prostitué. De nombreux écrits d'organisations, qui découvrent alors le tourisme sexuel impliquant des enfants, mobilisent un même schéma narratif³ : abandon par les parents, exploitation par les mafias locales et les proxénètes, sauvetage par un représentant occidental de l'aide humanitaire, mort tragique pour cause de sida. Cette redondante rhétorique véhicule l'idée selon laquelle tous les enfants prostitués sont forcément kidnappés ou vendus, forcés à se prostituer, brutalement exploités et finalement condamnés à mourir.

Parmi de nombreux témoignages se ressemblant, voici celui de Marie-France Botte. Cette ancienne assistante sociale belge devient une célèbre militante de la lutte contre la prostitution infantile en Thaïlande au début des années 1990, avant de faire l'objet d'une plainte pour détournement de fonds et abus de confiance en 1995 : « *Lao, Sonta, Patchara, trois petites filles, enlevées à leur famille dès leur plus jeune âge, séquestrées, battues, violées dans les bordels de Bangkok... Des enfants comme tant d'autres, des milliers d'enfants thaïlandais, obligés de livrer leurs corps aux "crocodiles" du monde entier, ces touristes qui achètent un billet d'avion pour Bangkok uniquement pour s'offrir quelques nuits avec des petites filles ou des garçons... Aujourd'hui, Sonta et Patchara sont mortes du sida. Et Lao lutte, désespérément, contre l'évolution de la maladie* »⁴.

Ce raccourci sociologique s'inscrit dans un double mécanisme de singularisation et de déqualification. Dans un premier temps, les enfants sont singularisés : ils s'appellent Sonta, Patchara et Lao, mais ils peuvent prendre un autre nom sans que cela change quoi que ce soit. Le récit doit creuser dans la singularité de la victime et présenter les détails de la souffrance s'il veut susciter efficacement la pitié du spectateur et son action *in fine*. La question des limites se pose alors, car un tableau qui pousse excessivement la description des détails misérables provoque l'effet inverse de celui escompté et risque d'être jugé comme réducteur en ce qu'il qualifie la personne uniquement par sa souffrance. Dans un deuxième temps, les enfants sont déqualifiés puisque leur identité est réduite à celle d'une victime de l'injustice. Les faits marquants

3. Ce schéma est amplement décrit dans MONTGOMERY, Heather, *Modern Babylon ? Prostituting children in Thailand*, New York : Berghahn Books, 2001, 224 p. (voir p. 36)

4. BOTTE, Marie-France ; MARI, Jean-Paul, *Le prix d'un enfant. 4 ans dans l'enfer de la prostitution infantile à Bangkok*, Paris : Éd. Robert Laffont, 1993, 253 p. (voir la quatrième de couverture).

de leur tragédie sont détaillés (ils ont été enlevés, battus, violés, livrés à des touristes), mais leur histoire personnelle est soigneusement évacuée du récit. Si l'énoncé singularise, il réduit aussi le problème à celui de l'exploiteur sexuel étranger. Le pédophile occidental, bourreau par excellence et personnification du mal, a été pris pour cible principale des organisations visant à éradiquer la prostitution des enfants. Cette réduction a créé de fait une distinction entre les enfants abusés par des Occidentaux et les enfants abusés par une clientèle locale asiatique, établissant une hiérarchie entre les "bonnes" victimes, c'est-à-dire celles qui méritent l'attention portée par les observateurs et intervenants occidentaux, et les autres, reléguées dans les zones grises de la représentation.

Par ailleurs, cette construction narrative met en scène deux acteurs, le narrateur et la victime, lesquels se limitent à raconter les histoires imparciales que l'on attend d'eux. Si le narrateur est convaincu de savoir à quoi ressemble la victime et si le spectateur imagine les sensations de cette dernière, de son côté la victime imagine les réactions du narrateur et du spectateur imaginant ses propres sensations, c'est-à-dire qu'elle anticipe l'impact que sa souffrance aura sur eux. C'est pourquoi toutes les victimes semblent livrer la même histoire à tout acteur tiers. C'est également pour cette raison que les journalistes écrivent toujours le même type d'articles, car à quoi bon modifier une représentation convenue qui a fait ses preuves ? De surcroît, cette prédisposition rend légitime la confiscation de parole par des narrateurs qui généralement ne maîtrisent ni la langue ni les codes culturels de ceux dont ils sont censés porter le témoignage. Certains journalistes vont jusqu'à sélectionner les témoins qui répondent le mieux aux attentes du lectorat.

À ce titre, le polémique sauvetage de deux jeunes prostituées cambodgiennes, mis en scène en janvier 2005 sous la forme de cinq articles consécutifs par le journaliste Nicholas Krystof du *New York Times*, est un bon exemple. Le reporter se rend dans une maison close de Poipet, sur la frontière entre le Cambodge et la Thaïlande, pour acheter la liberté de deux employées pour quelques centaines de dollars. Ne sachant pas quoi faire d'elles, il les ramène chez elles et leur donne 100 US \$ à chacune. Une d'entre elles retournera à la prostitution et la deuxième se fâchera peu après avec ses parents. Les doutes, les prises de décision et les actions du journaliste sont soigneusement décrits et publiés dans son journal ainsi que sur son blog personnel. Cette affaire fera l'objet d'une polémique et l'auteur admettra finalement sa naïveté et l'échec de sa manœuvre.

• **L'enfant "trafiqué"**

L'émotion suscitée par le tourisme sexuel impliquant des enfants s'étend au cours des années 1990. Des campagnes internationales comme celles développées par le réseau ECPAT (*End Child Prostitution in Asia Tourism*) focalisent les préoccupations morales sur les mineurs, et ce peu après la signature de la Convention internationale des droits de l'enfant (1989) qui inscrit l'enfance comme une nouvelle priorité éthique. Tirillée par la question du consentement, cette campagne morale délaisse la prostitution adulte et institue la croyance, sitôt communément partagée, qu'un enfant ne peut sciemment choisir de se prostituer. À la suite de deux congrès internationaux contre la prostitution infantile tenus à Stockholm en 1996 et à Yokohama en 2001, le réseau ECPAT renforce sa légitimité et devient l'acteur incontournable en matière de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants. L'organisation engage alors une stratégie de communication d'envergure planétaire tout en diversifiant ses activités pour construire de nouveaux espaces d'indignation⁵ : c'est l'investissement du champ de la pornographie infantile et de celui, fortement émotif, du trafic d'enfants à des fins de prostitution. Dès 1996, son acronyme signifie *End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking of Children for Sexual Purposes*.

Dès la fin des années 1990, ECPAT et des ONG "abolitionnistes" comme l'AFESIP-Cambodge (Agir pour les femmes en situation précaire), mais aussi des acteurs institutionnels comme le Département d'État américain ou les Nations unies, contribuent à déplacer l'attention, qui désormais se porte non plus vers l'enfant prostitué, mais vers l'enfant — et progressivement ce sera la femme et l'enfant — victime du trafic à des fins de prostitution. Ce basculement s'explique par un essoufflement, après dix ans de combat, de la mobilisation contre le phénomène dit de "tourisme sexuel", et surtout par les reconfigurations politique, sociale et économique post-guerre froide en Asie du Sud-Est, qui favorisent la mobilité intraasiatique, tant régulière qu'irrégulière, pour motifs économiques et professionnels.

Le célèbre rapport sur le trafic de femmes birmanes en Thaïlande, publié par l'ONG américaine *Human Rights Watch*, annonce dès 1993 cette réorientation : « *En Thaïlande, la traite de femmes et de filles birmanes est atterrante par son efficacité et par sa cruauté. Poussés par le désir de maximiser les bénéfices et par la crainte du VIH/SIDA, des agents à la solde des*

5. Cf. ROUX, Sébastien, "Émouvoir pour justifier. ECPAT et la lutte contre le tourisme sexuel", proposition d'article que nous a été communiquée par son auteur, septembre 2005 (voir pp. 6-8).

propriétaires de bordels s'infiltrèrent dans des régions toujours plus reculées de la Birmanie en quête de recrues qui ne se doutent de rien. Les filles vierges sont particulièrement prisées du fait qu'elles rapportent plus d'argent et qu'elles sont moins exposées à des maladies sexuellement transmissibles. Les agents promettent aux femmes et aux filles des emplois bien rémunérés en tant que serveuses ou plongeuses et avec en prime de nouveaux vêtements. Généralement, ce sont des membres de la famille ou des amis qui accompagnent les femmes et les filles jusqu'à la frontière thaïlandaise, où ils reçoivent de la part des agents du bordel une somme d'argent qui oscille entre 10 000 bahts (400 US\$) et 20 000 baht (800 US\$). Ce versement devient une dette, qui sans doute doublera avec les intérêts, et que les femmes et les filles devront rembourser en travaillant non pas en tant que plongeuses ou serveuses, mais comme esclaves sexuelles.

« Une fois que les femmes et les filles sont confinées dans les bordels thaïlandais, l'évasion est pratiquement impossible. Toute femme ou fille birmane qui s'en échapperait risquerait le châtiment physique, des repréailles à l'encontre de ses parents ou de sa famille pour non-remboursement de la dette et/ou son arrestation en tant qu'immigrant illégal par les mêmes policiers qui sont les clients habituels des bordels. Les pires établissements, entourés de fils barbelés électrifiés et surveillés par des gardes armés, sont ceux situés dans la ville thaïlandaise méridionale de Ranong.

« Les femmes et les filles doivent faire face à de nombreux abus, dont la servitude pour dettes, l'enfermement illégal, le travail forcé, le viol, la violence physique, l'exposition au VIH/SIDA et, dans certains cas, le meurtre »⁶.

Cette présentation, qui ne dénonce plus le tourisme sexuel impliquant des enfants mais la traite de femmes et d'enfants birmans à des fins de prostitution en Thaïlande, amorce la construction d'un nouvel « intolérable »⁷. Doté d'une forte charge émotive, le récit s'inspire explicitement de celui de l'enfant sexuellement abusé. Ses principaux postulats sont : le trafic cible essentiellement des jeunes filles, vierges de préférence ; les trafiquants d'êtres humains sont mus par l'appât du gain ; ils utilisent une large gamme de subterfuges pour leurrer leurs victimes, notamment les fausses promesses d'emploi ; les trafiquants sont parfois des membres de la famille proche ou du voisinage ; les victimes sont confinées et sou-

6. HUMAN RIGHTS WATCH (Asia watch and women's rights project), *A modern form of slavery. Trafficking of Burmese women and girls in brothels in Thailand*, New York : Human Rights Watch, 1993, 161 p. (voir p. 3). La traduction de l'anglais est le fait de l'auteur.

7. Sur la notion d'intolérable, voir FASSIN, Didier ; BOURDELAIS, Patrice (sous la direction de), *Les constructions de l'intolérable : études d'anthropologie et d'histoire sur les frontières de l'espace moral*, Paris : Éd. La Découverte, 2005, 230 p.

mises à toutes les formes de violences physiques et psychologiques. Le bourreau n'est plus une mafia sans visage ou un touriste sexuel pédo-phile, mais le trafiquant, le tenancier et le policier thaï corrompu qui abuse des victimes et protège les criminels.

Un récit de la victime asiatique de la traite des personnes proche de celui de *Human Rights Watch* se normalise progressivement. Il présente une jeune fille démunie, généralement d'origine paysanne qui, leurrée par un trafiquant au moyen de fausses promesses de travail, se retrouve malgré elle confinée et exploitée dans un pays étranger. Présentement, la conception prévalente de la victime est la « *madone* »⁸, laquelle s'oppose à celle de la « *putain* ». La jeune femme, forcément victime d'un système patriarcal tout puissant, est présentée comme une jeune fille naïve, vulnérable, dupée, contrainte, incapable de porter des jugements raisonnés ou d'assumer pleinement ses décisions. De cette catégorisation dépend l'assistance dont elle peut bénéficier, la plupart des ONG se montrant moins enclines à aider celles qui, consentantes, optent délibérément pour migrer illégalement à des fins de prostitution.

• Le corps souffrant

La figuration de la prostitution et de la traite des personnes privilégie l'inscription dans le corps. Cette arme redoutable a été consacrée par les acteurs qui placent l'image au cœur de leurs supports dénonciateurs ou préventifs. Maintes images montrent les souffrances corporelles inscrites sur les corps des victimes, telles celles de Marie-France Botte, celles du documentaire espagnol *Mekong butterflies* de Pedro Barbadillo⁹ qui décrit le parcours d'un ethnologue partant à la recherche de prostituées cambodgiennes vendues en Malaisie, celles du film *La vie nouvelle* de Philippe Grandieux¹⁰ ou bien encore celles du film *Lylia 4 ever* de Lukas Moodysoon¹¹ pour ce qui est des trafics d'êtres humains en Europe de l'Est. Traces de coups, lacérations, brûlures de cigarettes, automutilations ou piqûres de drogue sont rendues explicites dans les présentations. Veasna, l'héroïne du film de Pedro Barbadillo, montre à plusieurs reprises les ci-

8. DARLEY, Mathilde, "Le statut de la victime dans la lutte contre la traite de femmes", *Critique Internationale*, n° 30, janvier-mars 2006, pp. 103-122 (voir p. 114).

9. Cf. BARBADILLO, Pedro, *Mekong butterflies*, Graphic productions (Espagne), 2007.

10. Cf. GRANDIEUX, Philippe, *La vie nouvelle*, Studio Canal + (France), 2002. Ce film de facture expérimentale décrit l'histoire d'un jeune Américain qui tombe amoureux d'une prostituée retenue contre son gré en Europe de l'Est.

11. Cf. MOODYSOON, Lukas, 2002, *Lylia 4 ever*, Sonet film (Suède), 2002.

catrices qu'elle porte sur son avant-bras pour dénoncer son addiction aux drogues et l'exploitation dont elle a fait l'objet. « Je veux me libérer du passé » dit-elle, mais avant d'entamer une nouvelle vie, elle doit se débarrasser de ces traces qui la renvoient à son passé douloureux. Ce point est l'un des thèmes fort du film.

Mettre en scène la brutalité est une stratégie efficace pour indigner le spectateur, mais jusqu'à un certain point. En effet, présenter la souffrance corporelle a ses limites car le corps répugne au réalisme de la monstration telle quelle. À force de trop montrer, l'indignation risque de tourner à la répulsion et *a fortiori* au désintérêt du spectateur. Par ailleurs, un spectateur qui observe froidement les effets de la violence ou qui, par exemple, décrit minutieusement les lacérations subies par la jeune prostituée birmane de *Human Rights Watch* encourt l'accusation d'indécence. Le succès d'un film d'horreur dépend du juste équilibre entre montrer suffisamment afin d'effrayer le spectateur, mais pas excessivement si l'on ne veut pas qu'il détourne le regard. Aujourd'hui, les narrateurs tendent vers la suggestion plutôt que vers la monstration frontale, laquelle risque de lasser et de désintéresser le public.

Chaque soir, le journal télévisé montre des corps blessés, torturés, violés ou éliminés au nom d'une nation, d'une religion ou d'un groupe ethnique. En effet, les intolérables mettent au cœur de l'interdit moral qu'ils instaurent la question de l'intégrité corporelle. Didier Fassin et Patrice Bourdelais la considèrent sur deux plans. Elle est d'abord physique lorsqu'elle s'inscrit sur le corps matériel, c'est-à-dire là où s'éprouve la douleur. C'est par exemple le corps photographié des enfants abusés dans le livre de Marie-France Botte ou l'avant-bras de Veasna dans le film *Mekong butterflies*. Le corps est ensuite politique, la souffrance affecte alors son espace social et sa dignité. Ce corps collectif regroupera l'ensemble des enfants asiatiques vendus et prostitués dont les corps individuels sont souillés. Cette atteinte physique et politique à l'intégrité d'un corps à la fois individuel et collectif est au cœur des faits considérés comme intolérables¹².

Le corps synthétise simultanément la présence d'une réalité physique et d'une personne morale¹³. Le torturer ou le violer c'est porter atteinte à l'intégrité de la première et à la dignité de la seconde. Le corps donne existence à des individus auxquels des droits sont reconnus au titre de

12. Cf. FASSIN, Didier ; BOURDELAIS, Patrice (sous la direction de), *Les constructions de l'intolérable : études d'anthropologie et d'histoire sur les frontières de l'espace moral*, op. cit., p. 9.

13. *Ibidem*, p. 10.

leur intégrité corporelle. Dès lors que la souffrance de l'enfant abusé est dénoncée, celui-ci se voit accorder une reconnaissance sociale et juridique inédite, souvent plus symbolique que réelle. Combien de victimes, telles Veasna, ayant fait l'objet d'un reportage télévisuel sont invitées à raconter leur histoire sur un plateau de télévision ou devant une foule de spécialistes lors d'un congrès international ?

Par ailleurs, la représentation du corps saignant purifie la victime. Le sang serait une preuve indéniable de sa souffrance "réelle" et de son innocence. En effet, l'exposition du corps souffrant ne suffit pas à attendrir le spectateur. La victime doit en sus être innocente, et la violence qu'elle subit doit être injuste et imméritée. La question du choix est ici centrale. La victime "innocente" subit un sort qu'elle n'a guère choisi. Par conséquent elle mérite l'apitoiement du spectateur et la prise en charge humanitaire. De son côté, la victime "coupable", celle qui accepte de suivre son trafiquant, de migrer clandestinement ou de vendre son corps, risque la relégation dans le monde condamné de la criminalité.

La victime observée à distance

Luc Boltanski décrit l'observation journalière du cortège de miséreux à laquelle se prêtent les foyers occidentaux à l'heure du journal télévisé. Il oppose la politique de la compassion à celle de la pitié¹⁴. La compassion fuit la généralisation et s'adresse à des êtres singuliers et souffrants. Ancrée dans une présence silencieuse et dotée d'un caractère pratique, elle ne porte que peu d'intérêt aux émotions. Peu loquace, son langage consiste en expressions du corps plutôt qu'en mots. La politique de la pitié est la monstration d'un rassemblement de victimes. Elle généralise et intègre la dimension de la distance en se découvrant comme une émotion passagère.

Cette politique suppose deux éléments : le partage du monde entre deux classes d'hommes inégaux, les uns placés sous le signe du bonheur, les autres placés sous le signe du malheur ; l'observation des seconds par les premiers, forcément éloignés et ne partageant pas leurs souffrances. Dans cette mise en scène, le malheureux et le spectateur ne sont rien l'un pour l'autre. Aucun lien, ni familial, ni communautaire, ni d'intérêt ne les rapproche. Ni amis ni ennemis. Les infortunes qui affectent les uns sont

14. Cf. BOLTANSKI, Luc, *La souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*, op. cit., p. 15.

sans effet sur la condition des autres. Ce dispositif dégage deux émotions qui donnent forme aux états d'apitoiement. La première, l'attendrissement, se déploie dans les sentiments et pointe vers l'action bienfaisante. La deuxième, l'indignation, prend appui sur la justice et pointe vers l'accusation. Pour s'attendrir, pour éprouver une émotion authentique, le spectateur doit non seulement observer la souffrance de la victime de l'extérieur, mais il doit également faire un retour sur lui-même et écouter son propre cœur, son intériorité. En effet, l'émotion qui est ressentie au fond du cœur est vraie car celui-ci ne ment pas. Et puisque le cœur ne trompe pas, l'émotion est une vérité qui se passe de preuves matérielles, qui suffit à elle seule à résorber le doute sur l'authenticité des souffrances de la victime.

L'observation de la souffrance pose le problème du traitement paradoxal de la distance : d'un côté le spectateur jouit d'un avantage qui lui est propre, celui de posséder la capacité d'observer le spectacle qui se déroule sur scène sans être vu ; de l'autre, la victime doit être transportée en personne comme si elle était là. Il est donc nécessaire de rassembler des situations individuelles pour les transporter à travers un espace-temps d'autant plus complexifié par les nouvelles technologies, devant les yeux du spectateur. L'obstacle que constitue la distance est aisément surmontable grâce à l'imagination. Le spectateur ne s'identifie pas à la victime, mais s'imagine plutôt ce qu'elle ressent. Cette capacité à se représenter la souffrance d'autrui se nourrit d'expériences personnelles mais aussi d'idées véhiculées par les représentations. Cette distance intrinsèque au dispositif sert aussi de soupape de sécurité puisqu'elle évite l'envahissement des victimes, dès lors devenues monstrueuses, dans l'espace privé du spectateur.

Pour établir un rapprochement entre les souffrances des uns et le bonheur des autres, la démonstration déploie des techniques qui facilitent la généralisation. Parmi ces techniques se trouve le principe d'équivalence qui s'appuie sur des éléments statistiques, c'est-à-dire des chiffres. La rhétorique de la dénonciation fait aussi usage de comparaisons. Prenons la photographie maintes fois publiée de l'enfant thaïlandais qui, tout en vendant des fleurs, propose ses services aux touristes de Bangkok. La proposition d'engagement s'oriente vers l'indignation si la figure de la victime contraste avec la richesse opulente des immeubles modernes des rues environnantes ou avec l'opulence apparente des vacanciers occidentaux.

- **Le tiers agent**

Luc Boltanski rajoute un troisième acteur au tandem victime/spectateur dont les agissements ont un effet direct sur le sort de la victime. Cet agent peut être physiquement présent ou métaphoriquement suggéré. Il peut être une personne bienfaisante chargée d'attendrir le spectateur, il peut être aussi quelqu'un de mauvais chargé de l'indigner¹⁵.

La figure du persécuteur est explicite dans maintes présentations. Ce sont la mafia et les pédophiles chez Marie-France Botte, ce sont le trafiquant, le tenancier et la police corrompue dans le rapport de *Human Rights Watch*. Cette proximité facilite l'acte de condamnation envers un bourreau clairement identifié. Nonobstant, plus la victime et le persécuteur sont éloignés, plus cette connexion est difficile à établir. Que devient un client régulier de la prostitution qui, sidéen, agonise dans un bidonville de Phnom Penh ? Est-il une victime du virus ou est-il condamnable du fait d'avoir loué les services d'une prostituée, qui plus est si elle a été vendue ? Qui est le persécuteur dans cette affaire ? Lui ? Celle qui l'a contaminé ? Le responsable du ministère de la Santé du pays en développement concerné qui manque d'infrastructures sociales et médicales adéquates ? Ou bien le responsable de la corporation pharmaceutique internationale qui interdit la fabrication d'antirétroviraux génériques à bas prix ? Puisque le lien entre la victime et le persécuteur n'est pas toujours évident, une relation de causalité est nécessaire à la construction d'une accusation efficace. Si cette opération est aisée lorsque la police fait irruption dans une chambre d'hôtel et photographie un pédophile nu attouchant un enfant, elle est plus délicate à mener lorsque la scène est moins caricaturale ; c'est par exemple le cas du sidéen. La menace est l'une des pièces clés dans la construction du persécuteur. Les réseaux pédophiles, les trafiquants d'êtres humains ou le crime organisé sont les figures d'un ennemi facilement identifiable, nécessairement répréhensible et aisément récupérable par les pouvoirs politiques, qui hissent la traite des personnes en une question de sécurité nationale, voire régionale.

La présence de l'agent bienfaiteur est tout aussi manifeste dans certains cas : c'est le médecin ou le secouriste qui soigne la victime dans l'imagerie humanitaire ; c'est l'infirmière ou l'assistante sociale qui panse, telle la photographie en double page du livre de Marie-France Botte en train de soigner un enfant abusé ; c'est le travailleur social qui distribue des préservatifs ou l'enseignant qui scolarise les enfants rescapés de la

15. *Ibidem*, p. 73.

prostitution ; c'est le journaliste salvateur du *New York Times* ; c'est l'ethnologue qui dans le film de Pedro Barbadillo part à la recherche des Cambodgiennes victimes du trafic d'êtres humains en Malaisie ; c'est enfin le responsable d'une ONG hissé en héros charismatique.

L'autobiographie de Somaly Mam publiée en 2005 est symptomatique de cette manœuvre où un auteur se positionne en victime de ceux qu'il combat¹⁶. Somaly Mam justifie l'accusation portée contre la traite d'enfants et la conséquente mission salvatrice qu'elle s'adjudge du fait d'avoir été elle-même violée, vendue et torturée. La double émotion inhérente à la politique de la pitié, l'indignation ressentie face à l'injustice et l'attendrissement envers l'agent bienfaisant s'expriment dans la réaction d'une lectrice : « *Somaly ! Bonjour ! Tu es une femme que je prendrais dans mes bras si je te voyais. Tu es une femme de cœur, de caractère, de sentiments, de vie ! Je viens de terminer ton livre : Le silence de l'innocence ! Pour la première fois dans ma vie j'ai pleuré après avoir lu un livre. Un livre qui nous donne mal au cœur de tout ce qui se déroule sur cette terre et qui est véhiculé par l'humain ! Je savais que tout ça existait, mais jamais je n'aurais pensé que tout puisse être aussi horrible ! Toute cette souffrance, ce martyre, cette violence, physique et mentale, si je pouvais... si nous pouvions... Mais comment agir ! Faut que ça cesse ! Vous toutes avez le droit d'être heureuses ! J'ai pleuré pour toi...* »¹⁷.

La lectrice exprime d'abord la frustration qui résulte de la distance. Son intériorité est en symbiose avec celle de l'auteur. Même si la souffrance est singularisée dans la personne de Somaly, la lectrice la magnifie et la rehausse en généralité. L'attendrissement matérialisé par les larmes s'accompagne d'une indignation qui déclenche dans un premier temps une parole agissante, puis une volonté d'engagement dans la lutte contre la traite des personnes et l'esclavage sexuel. Que fait un spectateur distant et moralement condamné à l'inaction sinon sombrer dans une sympathie orientée vers l'agent bienfaisant et une indignation orientée vers le persécuteur ? Cette entrée dans l'indignation et la colère dont l'acte de parole est une accusation prépare la voie de l'engagement.

16. MAM, Somaly, *Le silence de l'innocence*, Paris : Éd. Anne Carrière, 2005, 212 p. L'éditeur présente l'auteur comme quelqu'un qui « *retrace son enfance d'esclave battue* » (www.amazon.fr). Le texte de présentation du libraire France-Loisirs est similaire et prouve que les choses n'ont pas vraiment changé depuis le témoignage de Marie-France Botte en 1993 : « *Le Cambodge est l'un des pays les plus pauvres du monde. L'innocence d'un enfant s'y négocie pour une poignée d'euros, et les rues regorgent de petits esclaves, violés, prostitués, parfois torturés... Certains ont à peine sept ou huit ans. L'association de Somaly Mam essaie de leur sauver la vie. Son livre tente d'ouvrir les yeux du monde sur cette insoutenable vérité* ».

17. Réaction d'une lectrice, http://sisyphe.org/article.php3?id_article=2140, site consulté le 3 juin 2009.

- **L'engagement**

Le spectacle ayant été transporté jusqu'au spectateur, son action en retour doit être transportée jusqu'à la victime. Pour adopter une attitude acceptable, le spectateur ne peut ni rester indifférent, alors même que la victime est absente, ni tirer une jouissance solitaire du spectacle. Cette obligation de venir en aide à la victime se base sur une responsabilité morale, laquelle découle à son tour d'une responsabilité causale. Que peut faire alors le spectateur ? Il dispose de trois options : payer, parler ou déférer¹⁸.

Payer se rapproche de l'idée d'action car le don rend patent et calculable le geste accompli en faveur de la victime. Toutefois, l'engagement du donateur est masqué par le caractère impersonnel de son action, un chèque envoyé sur un compte en Occident, qui de plus ne soulage pas immédiatement la souffrance de la victime sans parler du risque de détournement pour servir les intérêts de la cause et non de la victime. De surcroît, la solution pécuniaire s'expose à l'accusation de n'être qu'une façon rapide de se libérer du poids de la culpabilité.

La parole accusatrice ou agissante a pour principal inconvénient de paraître détachée de l'action, de ne pas révéler ce qu'elle coûte. À elle seule, elle est insuffisante pour dévoiler l'existence et l'importance du sacrifice consenti par le spectateur bien intentionné. Généralement elle précède l'action, c'est-à-dire l'envoi du chèque ou un engagement plus ferme.

Troisième solution, le spectateur peut quitter la salle, éteindre la télévision, fermer le journal, ignorer la énième campagne d'appel à donations et opter pour la *défection* au risque de subir l'accusation d'indifférence, alors que socialement la connaissance de la souffrance pointe vers l'obligation d'assistance.

La focalisation sur l'intolérable favorise la mobilisation des acteurs autour de questions qui appellent des sentiments de pitié et d'injustice, ce qui prépare le terrain à la constitution de causes communes. En effet, rien n'est plus favorable à la formation d'une cause humanitaire que le spectacle de la souffrance. Le tourisme sexuel impliquant des enfants et le trafic d'êtres humains en sont deux bons exemples.

18. Cf. BOLTANSKI, Luc, *La souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*, op. cit., pp. 34-37.

Au-delà des représentations

Le dispositif asymétrique inhérent à la politique de la pitié distribue inégalement l'humanité entre les acteurs en présence. La victime est l'objet d'une description qui, dans un réalisme cru, distribue le pouvoir du côté du narrateur, du tiers agent et du spectateur. Alors que le sujet est doté d'une identité sociale, d'une histoire, la victime est un corps souffrant, un objet passif. Tandis que le sujet détient un droit de parole, la victime n'en a que peu ou pas. Cette dernière ne peut que subir un traitement médico-social, or l'idée même de prise en charge est déjà en soi invalidante. La victime ne répond pas de ses actes moraux ou légaux. Irrresponsable et peu participante, elle manque d'initiative et ne peut que subir un destin tragique. Il faut noter cependant que dans le phénomène dit d'"exploitation sexuelle" l'enjeu des victimes n'est pas la vie, mais plutôt l'autonomie des individus prostitués. En effet, le processus de victimisation dont ils font l'objet ne tombe pas dans les travers de l'aide humanitaire d'urgence, qui réduit les victimes à des organismes biologiques numérotés dont il faut sauver la vie grâce au dispositif médical.

Un écueil est pourtant à éviter. Si la violence et l'exploitation sont de mise pour certains, il ne faut pas croire que tous les jeunes Asiatiques prostitués ou vendus ont été enlevés, frappés et violés. Le pire scénario sera vrai pour un nombre réduit d'entre eux qui, privés de liberté, sont contraints à se prostituer. Nonobstant, ce cas de figure ne saurait être hissé en généralité, comme le suggèrent, parfois de façon simpliste, les médias et les organisations d'aide. Il ne s'agit pas non plus de réfuter le fait que de nombreuses femmes et enfants sont victimes de forces économiques et politiques qui les dépassent ou qu'ils sont discriminés en fonction de leur appartenance ethnique, sociale ou de genre, ou encore qu'ils sont contraints à migrer ou à opter pour des choix professionnels moralement discutables.

Or il existe un grand nombre de "victimes" agissantes dont la vie n'est pas marquée par la tragédie. Ce sont par exemple les mineurs thaïlandais étudiés par Heather Montgomery qui se prostituent de manière occasionnelle et qui ne se reconnaissent pas dans les catégories construites par l'Occident¹⁹. Ce sont des jeunes, non comptabilisés dans les statistiques, qui refusent la pitié du spectateur et qui sont conscients des risques sanitaires qu'ils encourent. Ce sont des enfants qui apprennent avant l'heure à agir comme les adultes et qui sacrifient la sympathie et

19. Cf. MONTGOMERY, Heather, *Modern Babylon ? Prostituting children in Thailand*, op. cit., p. 39.

les privilèges que leur accorderait autrement l'enfance. Ce sont des acteurs qui refusent les cours d'alphabétisation et les formations professionnelles proposées par des ONG, parfois trop paternalistes, qui s'exaspèrent de voir leurs bénéficiaires désertier les centres et préférer l'exercice de la prostitution, activité bien plus rémunératrice que bon nombre d'emplois informels. Ce constat peut s'avérer choquant, voire immoral, en ce qu'il contredit l'image polie de la victime passive et impuissante promue par les militants et les médias. Quoi qu'il en soit, le chercheur qui étudie ces faits de société dispose d'une faible marge de manœuvre. En effet, il marche constamment sur la corde raide, car à tout moment il peut se voir accusé d'immoralité ou, pire, de promouvoir la traite d'enfants ou leur exploitation sexuelle.

Si la présumée victime n'est pas totalement dupe et si, à défaut d'être pleinement consentante, elle est avertie des risques qu'elle encourt, alors elle n'est plus totalement innocente, et la supposition communément partagée qui fait d'elle une victime non consentante s'effondre. Ce constat remet en cause la question clé du consentement dans la prostitution autour de laquelle se centralisent les débats tant du côté des acteurs du développement que d'un pan de la recherche. Une partie de la littérature sur la prostitution adulte conteste la présomption d'innocence qui caractérise la victime passive et octroie de la capacité d'agir (agency) aux migrantes prostituées²⁰.

Alors que certaines victimes adultes sont effectivement soumises au pouvoir des proxénètes et des trafiquants, d'autres parviennent à développer des tactiques de survie et de réelles stratégies d'autonomie leur permettant d'échapper au contrôle des agents. Le ratio entre capacité d'agir et victimisation est toutefois impossible à mesurer. Pour les adultes, comment trancher entre un choix volontaire et involontaire alors que les deux options sont souvent confondues dans un même parcours migratoire ? Pour les mineurs, la question du choix a été simplement évacuée, et ce alors que les choses semblent se passer autrement sur le terrain. Capacité d'agir et victimisation, deux positions extrêmes mobilisées autour de la question sans issue de la responsabilité. N'est-ce pas là une impasse ?



20. Nous pensons par exemple aux travaux de l'Espagnole Laura Agustín. Voir AGUSTIN, Laura, "Forget victimization : granting agency to migrants", *Development*, vol. 46, n° 3, 2003, pp. 30-36.

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Qui veut gagner... l'identité nationale ? *Vincent Geisser*

ARTICLES

La crédibilité des politiques d'immigration
à l'épreuve des sans-papiers *Antoine Pécoud*

Réalités et mythes de l'entrepreneuriat
immigré en France *Thierry Lévy-Tadjine*

DOSSIER : Regards croisés sur les corps à corps migratoires (coordonné par Stéphanie Nann)

Les corps à corps migratoires *Stéphanie Nann*

Entrechocs des corps et chocs de culture :
le corps dans le miroir de l'étrangeté *Vera Varhegyi*
Stéphanie Nann

"Corps noir" : l'avènement historique
d'une figure du racisme quotidien *Timothée Jobert*

Les discriminations sportives à la loupe :
les problèmes d'accès comme limites invisibles *Stéphane Héas, Sylvain Ferez,*
Luc Robène, Dominique Bodin

Les motivations des femmes cambodgiennes
à modifier leur apparence physique :
effet de l'acculturation sur le rapport au corps *Stéphanie Nann*
Bernard Cadet

Des corps équivoques : perceptions des frontières
vietnamiennes à Hekou, Chine *Caroline Grillot*

La victime mise en scène : représenter le trafic
à des fins d'exploitation sexuelle ? *Nicolas Lainez*

L'entrée dans la sexualité adulte en France :
normes de régulation du premier corps à corps *Didier Le Gall*
Charlotte Le Van

Bibliographie sélective *Christine Pelloquin*

NOTES DE LECTURE

Les migrantes ignorées du Haut Sénégal,
1900-1946 (de Marie Rodet) *Laurence Marfaing*

Aux nouvelles frontières de l'Europe : l'aventure
incertaine des Sénégalais au Maroc (d'Anaïk Pian) *Delphine Perrin*

DOCUMENTATION *Christine Pelloquin*